

## Nederlands

### Titulaires

Laurent NICAISE (Coordonnateur) et Pascale THIELEMANS

### Mnémonique du cours

LANG-C1001

### Crédits ECTS

5 crédits

### Langue(s) d'enseignement

Néerlandais

### Période du cours

1e et 2e quadrimestre

### Campus

Solbosch

## Contenu du cours

L'unité d'enseignement comprend trois modules : - Grammaire (théorie + exercices)- Compréhension à l'audition: vidéos avec exercices- Vocabulaire: une série d'exercices visant à acquérir le vocabulaire général et juridique indispensable à fonctionner dans le milieu du droit

## Objectifs (et/ou acquis d'apprentissages spécifiques)

À l'issue de cette unité d'enseignement, l'étudiant(e) maîtrisera le néerlandais au niveau B1 du Cadre européen commun de référence pour les langues. Il/elle sera capable :- de comprendre des textes et documents audiovisuels d'une longueur moyenne sur des sujets généraux et spécifiques au droit, en langue standard- de faire preuve d'une maîtrise grammaticale et lexicale permettant dans la suite du parcours d'apprentissage universitaire d'interagir avec un locuteur natif, de participer à une conversation, d'exprimer et de défendre une opinion et de s'exprimer sur des sujets relatifs au monde du droit

## Pré-requis et co-requis

### Cours ayant celui-ci comme pré-requis

LANG-C2001 | Nederlands en rechtsterminologie | 5 crédits

## Méthodes d'enseignement et activités d'apprentissages

Q1: Cours en ligne sur l'UV, apprentissage autonome avec feedback automatisé;Q2: Cours en présentiel avec version adaptée

## Contribution au profil d'enseignement

L'unité d'enseignement vise à permettre aux étudiant(e)s d'acquérir les connaissances et compétences du néerlandais au niveau intermédiaire (B1 du Cadre européen commun de référence pour les langues), telles que reprises dans les différents axes de formation. Le cours développe les compétences détaillées dans les objectifs de l'activité d'apprentissage à travers un programme d'auto-apprentissage sur l'UV au Q1 et un cours en présentiel au Q2. L'unité d'enseignement constitue la première partie d'un axe de formation destiné à s'insérer dans le milieu professionnel du droit et de s'adapter à son évolution.

## Références, bibliographie et lectures recommandées

Documents authentiques et pédagogiques. Les nombreuses sources et références sont mentionnées systématiquement dans le cours

## Support(s) de cours

Université virtuelle

## Autres renseignements

### Lieu(x) d'enseignement

Solbosch

### Contact(s)

Laurent Nicaise (laurent.nicaise@ulb.be)

## Méthode(s) d'évaluation

Examen écrit

### Méthode(s) d'évaluation (complément)

Le cours fera l'objet d'un examen de type QCM avec correction automatisée.

L'examen de janvier portera sur le cours en ligne du Q1 et comprendra des exercices de grammaire et le vocabulaire des vidéos et exercices de vocabulaire.

L'examen de juin (accessible à tous ceux qui échouent en janvier, y compris poursuite de cursus) et l'examen de deuxième session porteront sur la version adaptée mise à disposition au Q2 et

seront également du type QCM. Ils comprendront également la grammaire et le vocabulaire des vidéos et exercices de vocabulaire.

### Construction de la note (en ce compris, la pondération des notes partielles)

Examen écrit QCM avec points négatifs: 100%

### Langue(s) d'évaluation principale(s)

Néerlandais

## Programmes

Programmes proposant ce cours à la faculté de Droit et de Criminologie

BA-DROI | **Bachelier en droit** | option Bruxelles/bloc 1

